



Clause de non-responsabilité Via Xerius

Dernière mise à jour en mars 2020

La présente clause de non-responsabilité s'applique à toute utilisation de Via Xerius.

Via Xerius propose des services en ligne efficaces et conviviaux, liés à la création d'une entreprise personne physique, l'affiliation des indépendants à une caisse d'assurances sociales et d'autres services qui facilitent la vie des entrepreneurs.

Via Xerius a été développé et est mis à disposition par Xerius Contact ASBL (numéro d'entreprise 0410.958.217, rue Vésale 31, 1000 Bruxelles), ci-après nommé Xerius.

Xerius prend les mesures appropriées pour protéger les données et fournir un accès sécurisé aux services en ligne. Les mesures utilisées sont conformes à l'état de la technique.

Xerius met tout en œuvre pour prévenir et limiter les interruptions du service en ligne Via Xerius. Toutefois, Xerius ne peut pas garantir que le service en ligne sera totalement exempt d'interruptions lors de travaux de maintenance, de dysfonctionnements ou pour d'autres raisons techniques.

Xerius décline toute responsabilité en cas de dommage direct ou indirect résultant de l'indisponibilité du service en ligne.

Les droits de propriété intellectuelle sur les logos et les services en ligne appartiennent à Xerius. Il est interdit de copier, d'adapter ou de modifier ce site en tout ou en partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, sans l'autorisation expresse de Xerius.

Toute infraction fera l'objet de poursuites civiles et pénales.

Les dispositions de la présente clause de non-responsabilité sont régies par le droit belge. En cas de litige, seuls les tribunaux d'Anvers sont compétents.